**Question**  4 pts

Arrivé à une profondeur de 40 m suite à l’épreuve de descente dans le bleu, un candidat à l’examen de Guide de Palanquée vous indique avoir des problèmes aux oreilles. Il n’arrive pas à se stabiliser et vous fait signe qu’il a des vertiges. Vous entamez sans délais une assistance.

Déséquipé sur le bateau, votre élève se plaint de douleur à l’oreille droite, de sensation d’oreille bouchée et a du mal à se maintenir debout.

1. Quel accident envisagez-vous ? (1 pt)

*Accident barotraumatique de l’oreille moyenne avec atteinte de l’oreille interne*

1. Expliquez cet accident vis-à-vis des symptômes constatés. (2 pts)

*Avec la profondeur, la pression de l’eau augmente. Si les manœuvres d’équipression (Valsalva, Frenzel, BTV, etc.) sont mal réalisées par le plongeur ou inefficaces lors de son évolution, le tympan est soumis à une trop forte pression engendrant une distension de la paroi, pouvant même provoquer sa fissuration. Une descente rapide et non maîtrisée peut correspondre à des manœuvres brutales et soudaines.*

*Si l’étrier subit à un " coup de piston", cela peut engendrer des désordres sur la fenêtre ovale avec atteinte de la cochlée.*

*L’oreille interne peut donc être également directement affectée avec une atteinte vestibulaire et cochléaire suite à une hyperpression dans la caisse du tympan. Le rapport de taille entre le tympan et la fenêtre ovale augmente les risques de surpression interne par la transmission des forces à travers la chaine des osselets.*

1. Quelles pourraient être les conséquences de cet accident ? (1 pt)

*Baisse partielle ou totale de l’audition de l’oreille endommagée, vertiges, perte de l’équilibre, nausées et vomissements.*